

À BIEN Y PENSER

Il est question d'allègements fiscaux pour les victimes d'Earl Jones. Pourquoi n'a-t-on pas fait de même avec les victimes de Norbourg? Parce que celles d'Earl Jones sont plus nanties?

— Gilles Marcoux, Repentigny

FORUM

NOTRE PRESTIGE EN PÉRIL

Si le Canada retire ses troupes d'Afghanistan en 2011, sa contribution à la sécurité internationale sera mince

JUSTIN MASSIE

L'auteur est doctorant à l'Université Queen's et chercheur associé à la Chaire de recherche du Canada en politiques étrangère et de défense canadiennes de l'UQAM.

Le Canada a contribué plus que sa part en Afghanistan. Voilà l'argument que le gouvernement Harper invoque à Washington, Bruxelles et Kaboul depuis plus d'un an afin de justifier la décision de retirer le gros du contingent militaire canadien de Kandahar en 2011. Ceci ne peut que créer des tensions avec ses alliés.

L'argument est certainement fondé. Après tout, les Canadiens ont proportionnellement perdu un plus grand nombre de soldats au combat que n'importe quel autre pays combattant en Afghanistan. Mais le fardeau militaire qu'assume le Canada doit être relativisé. Avec un total de 3200 militaires déployés partout dans le monde (dont près de 90% sont en Afghanistan), le Canada fait piètre figure comparativement à des pays de même envergure internationale.

Par exemple, l'Italie déploie plus de 8000 soldats à l'étranger, alors que la Pologne, avec une population légèrement supérieure à celle du Canada et malgré un environnement géopolitique beaucoup moins sécuritaire que l'Amérique du Nord, déploie actuellement des centaines de soldats de plus que le Canada à l'extérieur de ses frontières.

Ce qui explique ce décalage est simple: le Canada ne s'investit militairement que dans un seul pays, et ce, au détriment des opérations de paix en Europe, au Proche-Orient et en Afrique. La contribution militaire canadienne est donc proportionnelle au niveau international. Ce n'est que parce que le Canada a volontairement pris la responsabilité sécuritaire d'une des provinces les plus dangereuses d'Afghanistan que ses soldats courent davantage de risques que leurs alliés italiens et polonais. Bref, il est hasardeux d'affirmer sans ambages que le Canada assume davantage que sa «juste» part du fardeau militaire international.



PHOTO MURRAY BREWSTER, ARCHIVES PC

Avec un total de 3200 militaires déployés partout dans le monde, dont près de 90% sont en Afghanistan, le Canada fait piètre figure comparativement à des pays de même envergure internationale.

Cette constatation permet de qualifier les appels, de plus en plus fréquents et insistants au pays comme en Europe, à ce que le gouvernement Harper dévoile la stratégie militaire canadienne post-2011. En effet, si le Canada retire son groupement tactique de Kandahar (celui qui mène l'es-

presque 10 fois moins nombreux que le Canada.

En se retirant d'Afghanistan sans engagement ailleurs dans le monde, le Canada aurait ainsi légitimement droit à la même critique qu'il martèle à ses alliés européens depuis des années: augmentez votre contribution militaire internationale.

Il est possible de prédire que la stratégie post-2011 du Canada inclura un engagement militaire significatif en Afghanistan ou ailleurs.

sentiel des opérations offensives) et ses hélicoptères de combat, ne maintenant ainsi qu'une présence humanitaire minimale (les équipes de mentorat et de reconstruction), la contribution du Canada à la sécurité internationale serait équivalente à celle de la Nouvelle-Zélande, un pays

Un tel scénario représenterait d'ailleurs une exception historique. Depuis 1991, le Canada déploie en moyenne plus de 4000 soldats à l'étranger. L'engagement militaire actuel en Afghanistan constitue donc une exception: le Canada contribue moins, en termes de nombre

de soldats sur le terrain, que par le passé.

Il s'agira également d'une exception en termes de raisons qui motivent les décideurs politiques canadiens à engager le pays dans des conflits internationaux. Trois motifs ont été évoqués tour à tour jusqu'à présent. Le Canada s'est investi en Afghanistan soit pour des raisons de sécurité (empêcher que l'Afghanistan ne redevienne un refuge pour le terrorisme international), humanitaires et idéologiques (aider la population afghane et instaurer un régime démocratique), ou de prestige. C'est ce dernier argument qui se révèle le plus convaincant.

Comme l'indiquait le rapport Manley en 2008, le rôle de leader que le Canada s'est acquis à Kandahar lui «confère une influence et

une crédibilité notables». S'il abdiquait cette responsabilité, le Canada perdrait sa «réputation de fiabilité qu'il s'est taillée sur la scène internationale» ainsi que «sa capacité d'influer sur le règlement des crises à l'avenir».

Puisqu'il est assuré que les autorités politiques fédérales ne souhaitent pas que le Canada perde de sa réputation internationale, durement gagnée grâce au sacrifice de jeunes hommes et femmes, il est possible de prédire que la stratégie post-2011 du Canada inclura un engagement militaire significatif en Afghanistan ou ailleurs. Toutefois, préciser aujourd'hui où dans le monde le Canada pourra préserver sinon accroître son prestige international demeure illusoire. Tout dépend d'où l'attention de Bruxelles et de Washington convergera.

Les PME doivent y voir

Le virus A (H1N1) est l'occasion d'adopter un plan d'urgence

VICTOR PELLEGRINO



L'auteur est vice-président, Services aux entreprises Montréal métropolitain chez BMO Banque de Montréal.

Les autorités sanitaires du Canada se préparent en prévision d'une éventuelle épidémie de grippe A (H1N1) à l'automne, pendant que les organismes de santé provinciaux et fédéraux s'efforcent de mettre en place une stratégie pour affronter le virus.

Les problèmes de ce genre peuvent être inhabituels ou rares, mais ils n'ont pas à être imprévus. Pour les propriétaires d'entreprises du Canada, il peut s'agir d'une occasion idéale pour réfléchir à leurs plans d'urgence – qu'ils soient conçus pour le virus A (H1N1) ou pour toute autre éventualité.

Selon un sondage Harris/Decima commandité par BMO Groupe financier, les propriétaires de PME du Canada qui disposent d'un plan d'urgence sont bien conscients de l'importance d'un tel plan. En fait, ceux qui en ont un le considèrent comme un important facteur de succès lors des périodes économiques difficiles.

Et c'est logique. Car les entreprises doivent pouvoir faire face à toutes sortes de situations susceptibles d'avoir des répercussions directes sur leur personnel et sur leur façon de faire des affaires, que ces situations soient liées à des problèmes sanitaires ou qu'elles résultent d'un ralentissement économique.

Mais pour ce qui est des problèmes de santé comme la grippe A (H1N1), la majorité des propriétaires de PME n'ont aucun plan. Selon le sondage mené auprès de propriétaires d'entreprises le mois dernier, seulement une entreprise sur 10 possède un

plan de continuité des activités conçu spécialement pour affronter le virus A (H1N1).

Les propriétaires de microentreprises (moins de cinq employés) sont parmi les moins préparés. Les conséquences peuvent être importantes: si un seul employé d'une de ces petites entreprises tombe malade, cela peut représenter plus de 20% de son effectif.

Lorsqu'on prépare un plan d'urgence, il faut considérer plusieurs éléments.

• Envisager différentes situations susceptibles d'avoir des répercussions sur votre entreprise, et en particulier la façon dont elles pourraient influencer sur vous. Il peut s'agir, par exemple, d'une maladie et de la peur d'une pandémie qui inciteraient les employés et les clients à rester chez eux, de pannes d'électricité ou encore de conflits de travail. Les propriétaires d'entreprises devraient agir dès maintenant, notamment en organisant des

séances de remue-méninges avec leurs gestionnaires pour s'assurer, autant que possible, que rien n'a été négligé.

• Dresser une liste des mesures à prendre pour chaque scénario envisagé et les mettre par écrit afin que tous les employés-clés comprennent bien quelles sont leurs responsabilités dans chacun des scénarios.

Seulement une entreprise sur 10 possède un plan de continuité des activités conçu spécialement pour affronter le virus A(H1N1).

• Élaborer un plan de communication, comprenant notamment un arbre d'appel et un schéma des communications, pour s'assurer que tous les employés peuvent être contactés en cas d'évène-

ment majeur et qu'ils peuvent ensuite exécuter les tâches qui leur ont été spécifiquement attribuées.

Un plan d'urgence devrait aussi comporter certains éléments propres aux urgences sanitaires. Par exemple, indiquer les services et les opérations prioritaires, former des employés pour qu'ils puissent assumer les responsabilités de leurs collègues absents, établir des lignes directrices en matière d'hygiène et prévoir des politiques d'horaires flexibles et de rémunération alternative.

Enfin, un plan n'aura aucune valeur tant qu'il n'aura pas été diffusé largement parmi les employés, afin qu'ils puissent prendre les mesures appropriées le moment venu.

Aujourd'hui, la menace de la grippe porcine inquiète les gens, mais d'une certaine façon, elle pourrait avoir quelque chose de bon. Nous avons parfois besoin d'une menace comme celle-là pour passer à l'action. En fait, si les autorités sanitaires canadiennes sont aujourd'hui relativement bien préparées à affronter le virus de la grippe A (H1N1), c'est en grande partie parce qu'elles ont déjà vécu la crise du SRAS il y a six ans à peine et qu'elles en ont tiré des leçons.

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7455
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6951

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse. Issue dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.